

Dans ce numéro

La dette publique
du Québec :
dégonfler
le monstre !

Puisque la dette publique du Québec constitue un argument clé du gouvernement, cet article vise à nous donner quelques outils pour comprendre le débat et dédramatiser la situation.

Page 2

Congrès de la
Fédération des
cégeps : Des cégeps
de classe mondiale

Le dernier congrès de la Fédération des cégeps s'est déroulé au mois d'octobre dernier sous le thème « Des cégeps de classe mondiale ».

Page 2

L'austérité contre
les femmes

Dans un monde où l'égalité n'est toujours pas atteinte, hommes et femmes ne seront pas affectés de la même façon par les mesures d'austérité.

Page 4

Les cégeps malades
de la gestion

Premiers constats sur l'implantation de l'assurance qualité

Page 5

Rapport sur l'offre
de formation
collégiale (Demers)

Proposition adoptée à l'unanimité, Conseil général de la FEC-CSQ, 13 novembre 2014

Page 5

Mouvement EAV-EVB

Les Deux jours pour le leadership jeunesse ont eu lieu les 9 et 10 octobre 2014 et se sont déroulés sous le thème de « On s'engage ».

Page 6

Projet d'oléoduc
Énergie Est de
Transcanada

Décisions de la deuxième réunion ordinaire du Conseil général tenue les 10, 11 et 12 décembre 2014, à Montréal (CSQ)

Page 6

L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

Le nouvel ordre socioéconomique libéral

AU PLUS FORT LA POCHE !

Mario Beauchemin
Président, FEC-CSQ

Augmentation des tarifs dans les centres de la petite enfance; compressions majeures en éducation, en enseignement supérieur et à l'aide sociale; réforme monstrueuse en santé; fusion de certaines commissions scolaires; abolition des centres locaux de développement; fermeture des directions régionales du ministère de l'Éducation; dépôts patronaux, intersectoriel et sectoriels, qui paupérisent la classe moyenne et les retraités-es et qui précarisent, encore, les emplois dans les secteurs public et parapublic. Voilà le projet de société que nous réserve le gouvernement libéral du Québec. Un projet qui ne vise ni plus ni moins que la privatisation des services publics et l'individualisation croissante de la société québécoise et qui sonne le glas, en définitive, de l'État keynésien et de la solidarité sociale.

En effet, ce nouvel ordre socioéconomique libéral, c'est entre autres ça: un gouvernement qui, au bénéfice de quelques-uns, «scrape» nos outils de développement économique et social, afin de soignant atteindre le plus rapidement possible le sacrosaint déficit zéro qui, il faut le dire et le dénoncer, ne profitera pratiquement qu'à une minorité de gens d'affaires et de grandes institutions capitalistes, dont les seules préoccupations sont le profit et la satisfaction sans fin des actionnaires.

Les bénéficiaires d'exploitation des entreprises canadiennes ont atteint 87,8 G\$ au deuxième trimestre de 2014 et leurs liquidités s'élevaient à 630 G\$ à la fin du mois de mars 2014! Quant aux banques canadiennes, elles ont engrangé des profits de plus de 39 G\$ au cours de la dernière année! Les PDG les mieux rémunérés du Canada ont par ailleurs empoché en moyenne 9,2 millions\$ en 2013, c'est-à-dire 25% de plus qu'en 2008. C'est 195 fois plus que le revenu annuel moyen des Canadiennes et Canadiens².

Chefs d'entreprise et banquiers inconscients, économistes néolibéraux et politiciens opportunistes



Manifestation du 29 novembre 2014, Refusons l'austérité

mentent effrontément à la population lorsqu'ils associent déficit zéro, création d'emplois et prospérité. Au Québec, la progression du taux d'emploi au cours des 20 dernières années est essentiellement attribuable à l'ascension spectaculaire du taux d'activité des femmes. Et cette évolution est en bonne partie due au progrès de leur scolarisation et aux politiques visant à mieux concilier travail et famille³. Les banques alimentaires du Québec ont reçu plus de 1,6 million de demandes... par mois, depuis l'an dernier! Une augmentation de 25% depuis 2008⁴. Les salariées et salariés de l'État québécois se sont appauvris depuis 30 ans, alors que leur salaire, en 2010, était de 11,6% inférieur à celui de 1978 en dollars constants⁵.

Les différentes interventions de l'État au cours des dernières décennies, orientées par les dogmes néolibéraux (réduction de la taille de l'État, libéralisation des marchés, promotion de l'individualisme, adoption de politiques antisyndicales, flexibilisation du rapport salarial), font de nombreuses victimes: assistées et assistés sociaux de plus en plus oubliés par l'État; chômeuses et chômeurs qui ont de moins en moins accès au programme et dont les prestations diminuent à chaque budget, malgré un surplus de plusieurs milliards dans les caisses de l'assurance-emploi; travailleuses et travailleurs précaires constituant une main-d'œuvre flexible et docile pour les entreprises et l'État; retraitées et retraités «poussés» subtilement aux frontières du monde du travail et qui s'appauvrissent chaque jour davantage; démunis de tous les horizons laissés entre les mains de la charité privée ou des organismes communautaires qui n'arrivent plus à répondre aux besoins de ces gens à chaque jour plus nombreux.

Que pouvons-nous faire, alors ?

À court terme, les organisations syndicales devraient, d'une part, se solidariser avec les groupes de la société civile qui prônent l'exercice d'une grève sociale au Québec, et peut-être, d'autre part, revoir la nature et la hauteur de leurs demandes en échange, par exemple, d'un réinvestissement en éducation, en santé et dans les CPE.

À plus long terme, la plupart des organisations syndicales devraient amorcer une réflexion sur leur engagement politique. À la CSQ, depuis une quinzaine d'années, il n'est plus possible de prendre position ou d'appuyer un parti politique, et ce, à la suite des résultats d'une vaste consultation des membres à la fin des années 1990. La lutte contre le projet de société libéral est pourtant éminemment politique. C'est en investissant ce champ d'intervention que les organisations syndicales pourront «éclairer les chemins du bien commun».



1. «Les bénéficiaires des entreprises canadiennes en hausse», argent.canoe.ca, 26 août 2014, et, «630 milliards qui dorment», blogues.radio-canada.ca, 3 septembre 2014.
2. «Des profits de 39 G\$ pour les banques canadiennes», Journal de Montréal, 14 juin 2014, et, «La rémunération des grands patrons canadiens s'emballa», La Presse, 1er janvier 2015.
3. «Enfin, le point sur la situation de l'emploi au Québec!», L'Actualité, 11 mars 2014.
4. «Les banques alimentaires débordées: 1,6 million de demandes par mois au Québec», Le Devoir, 4 novembre 2014.
5. «L'enrichissement ne profite pas à tous également, selon l'IRIS», Le Soleil, 26 août 2014.

Dépôts patronaux: une insulte après l'autre⁶

Comité de négociation de l'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC)

Le 17 décembre dernier, le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) a déposé ses demandes pour la prochaine négociation à l'ASPPC. Ce dépôt fait suite à celui de la table centrale déposé au Front commun le 15 décembre dernier. Le dépôt du CPNC est un document à la fois vague et court, dont les six pages proposent de revoir des éléments clés de notre convention collective.

Le CPNC demande notamment de revoir le calcul de la charge individuelle de travail (CI), le processus d'embauche, les modes d'évaluation, le fonctionnement départemental, la sécurité d'emploi et d'aborder diverses modalités relatives à l'attribution des congés et à la gestion de la suppléance». La partie patronale justifie largement ses demandes par une

recherche de solutions relatives à la baisse de l'effectif étudiant. Pourtant, les solutions avancées dans le texte ne règlent pas ce problème. Par ailleurs, la partie patronale passe complètement sous silence des problèmes essentiels que nous avons mis de l'avant dans notre dépôt. Par exemple, il n'est nullement question de la formation continue ni des étudiantes et des étudiants en situation de handicap (EESH), encore moins de moyens pour contrer la précarité et des balises visant à limiter ou encadrer la formation à distance. Pour l'Alliance, ce dépôt patronal donne un faux départ à la négociation: il semble se préoccuper bien davantage de l'administration des établissements plutôt que de favoriser de saines conditions pour l'enseignement, qui est au cœur même de la mission éducative des cégeps.

Rappelons que nous avons déposé nos demandes de table centrale et de table sectorielle le 30 octobre dernier. Maintenant que la partie patronale nous a fait

ses demandes, la négociation est officiellement amorcée. Les représentantes et les représentants des syndicats membres de la FNEEQ-CSN et de la FEC-CSQ se réuniront les 29 et 30 janvier prochains afin de faire le point sur ces dépôts. D'ici là, le comité de négociation continuera à développer son argumentaire pour défendre nos demandes.

Pour que la négociation de nos conventions collectives soit un succès, il est impératif de continuer à nous mobiliser, tant pour lutter contre l'austérité que pour soutenir nos demandes. Votre comité de négociation est déterminé à se battre avec vous pour l'atteinte d'un règlement qui améliorera nos conditions de travail.



6. Extrait du bulletin d'information de l'ASPPC de décembre 2014: <http://fec.csq.qc.net/negociation-2015/bulletins-dinformation-de-lasppc/index.html>

La dette publique du Québec : dégonfler le monstre !

**Érik Bouchard-Boulianne
et Pierre-Antoine Harvey**
Économistes CSQ

Pour justifier son programme de coupes, son refus de reporter l'équilibre budgétaire et son absence de réelle stimulation économique, le gouvernement répond invariablement : « La dette du Québec est déjà trop élevée; on ne peut plus s'endetter davantage. » Puisque la dette publique du Québec constitue un argument clé du gouvernement, cet article vise à nous donner quelques outils pour comprendre le débat et dédramatiser la situation.

Le Québec en contrôle de sa dette

Le chiffre absolu de la dette, 198 000 000 000\$, n'est utile que pour faire peur. Pour comprendre le poids réel de la dette publique, il faut la mettre en relation avec la taille de l'économie. Ainsi, lorsque l'on regarde les données sur le poids de la dette brute par rapport au produit intérieur brut (PIB), on remarque que, depuis les années 2000, le fardeau de la dette n'a pas augmenté, mais a légèrement diminué. La dette brute est passée de 57,7% en 1998, à 50,3% en 2009. Ensuite, le poids de la dette a remonté à 54,3% en 2014, en raison des légers déficits causés par la récession de 2009 et du marasme économique qui a suivi, ainsi que de l'explosion des investissements en infrastructures (routes, viaducs, etc.).

Québec : niveau d'endettement sous la moyenne internationale

La prétention du gouvernement, c'est que le Québec est déjà plus endetté que ses voisins et qu'il faut donc éviter à tout prix

un endettement additionnel. Au niveau canadien, on remarque qu'effectivement la dette brute du Québec, en pourcentage du PIB, est la plus élevée de toutes les provinces. Par contre, si l'on se compare au niveau international selon la méthodologie de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), on constate que le Québec (s'il était considéré comme un pays et assumait « sa part » de la dette du gouvernement fédéral) se retrouverait légèrement sous la moyenne des pays de l'OCDE. Il est très loin derrière le Japon et le Portugal, mais également derrière la France, le Royaume-Uni et les États-Unis.

« Il n'y a donc aucune raison pour virer le Québec sens dessus dessous avec un programme d'austérité qui touche de plein fouet les services publics. »

Un plan intensif de réduction de la dette

En 2010, le Québec a adopté la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* qui prévoit que le ratio dette brute/PIB doit diminuer à 45% en 2026. L'objectif signifie donc une réduction de 9,9 points de pourcentage en 11 ans (54,9% à 45%). Il s'agit d'un objectif ambitieux. Le gouvernement compte sur deux mécanismes pour réduire sa dette :

1. une réduction du rythme de croissance de la dette nominale;

2. l'accélération des remboursements indirects de la dette par l'entremise du Fonds des générations.

Renoncer à l'austérité tout en respectant ses objectifs de réduction de la dette

Pour diverses raisons, il apparaît clair que le rythme actuel de remboursement de la dette est trop rapide. L'objectif de 45% du ratio dette brute/PIB pourrait être atteint aussi tôt qu'en 2022 ou 2023, soit 3 à 4 ans plus tôt que requis. Il n'y a donc aucune raison pour virer le Québec sens dessus dessous avec un programme d'austérité qui touche de plein fouet les services publics.

Le gouvernement pourrait réduire ses versements au Fonds des générations, reporter l'équilibre budgétaire et retrouver un rythme de croissance des dépenses comparable à celui des dernières années sans mettre en péril son objectif de 2026.

Pour éviter d'augmenter la dette plus encore, le gouvernement pourrait compenser le maintien de la croissance des dépenses par une réduction des investissements en infrastructures équivalente. Il pourrait aussi considérer une augmentation des contributions fiscales.

L'endettement du Québec est manifestement maîtrisé malgré l'impact de la crise. Il est inacceptable de remettre en question le modèle québécois ou de demander aux travailleuses et travailleurs de l'État de s'appauvrir sur cette base.

Une version complète de ce texte est disponible sur notre site : fec.csq.qc.net (actualité du 11 décembre 2014)



CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

Des cégeps de classe mondiale

Le dernier congrès de la Fédération des cégeps s'est déroulé au mois d'octobre dernier sous le thème « Des cégeps de classe mondiale ». Retour sur l'évènement.

Gabriel Danis
Conseiller CSQ, enseignement supérieur

Reprenant le flambeau tenu par *Cégep international* depuis 1993, la Fédération des cégeps a intégré, depuis l'été 2014, les activités de l'organisme en son sein en créant une nouvelle Direction des affaires internationales. C'est maintenant cette direction qui soutient les collègues dans leurs efforts pour intégrer la dimension internationale à leurs activités et programmes de formation.

Un portrait des activités internationales des cégeps

L'internationalisation dans les cégeps se décline généralement en cinq secteurs d'activités : l'internationalisation de la formation, la mobilité étudiante, la mobilité enseignante, le recrutement d'étudiants étrangers et l'exportation du savoir-faire. Depuis l'an 2000, on peut dire que l'internationalisation a acquis une légitimité au sein des cégeps, si bien que 86% des collègues en font maintenant état au sein de leur plan

stratégique. De même, 4 secteurs sur 5 ont vu leurs activités augmenter. Premièrement, les programmes d'études orientés vers l'international sont passés de 12 à 63 en 15 ans, alors que le pourcentage de cégeps ayant signé une entente de mobilité étudiante est passé de 52% à 80% des établissements au cours de la même période. Le nombre d'enseignants ayant participé à des activités de mobilité a quant à lui été de 690 l'année dernière, une hausse de 140 enseignants par rapport à 2010.

Parallèlement, l'on note que le nombre d'étudiants internationaux au sein des cégeps a augmenté de 50% depuis 2009, si bien que dorénavant tous les cégeps accueillent des étudiants internationaux. Bien que la majorité des internationaux soient de nationalité française, ceux-ci proviennent de plus d'une centaine de pays! Toutefois, lorsqu'on compare les 3 500 étudiants étrangers inscrits au sein des cégeps avec les 30 000 étudiants internationaux des universités québécoises, force est de constater que beaucoup reste à faire.

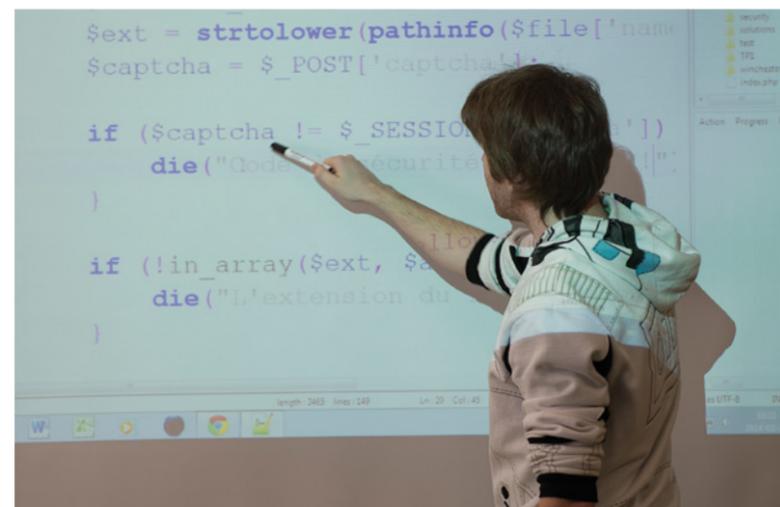
Un des moments phares du congrès a certes été la présentation de Francisco Marmolejo, coordonnateur de l'enseignement supérieur à la Banque Mondiale. Après près d'une heure à amadouer les congressistes avec son humour de paneliste et des clichés sur la mondialisation galopante, M. Marmolejo nous a présenté rapidement les priorités de la Banque Mondiale pour l'enseignement supérieur. En voici quelques-unes : armer les étudiants pour qu'ils fassent des choix judicieux; accepter et valoriser la concurrence nationale et mondiale; concentrer les ressources publiques sur des programmes qui assurent un rendement social élevé; développer l'autonomie et l'efficacité des établissements; développer une culture d'ouverture et basée sur des preuves. Vous aurez compris que derrière ce lexique technocratique se cachent des enjeux très importants. De fait, qu'entend-on par la valorisation de la concurrence nationale et

mondiale? Par la concentration des ressources publiques dans les programmes qui assurent un rendement social élevé? Autant de questions et d'enjeux sur lesquels on ferait bien de s'interroger puisque selon M. Marmolejo, c'est dans les pays en développement, où la Banque Mondiale a une influence considérable, que le futur profil de l'enseignement supérieur sera défini! Malgré tout, la présentation de ces inquiétantes prescriptions a été chaudement applaudie!

Les étudiants étrangers, quel avenir pour les cégeps?

L'actualité récente nous a permis d'apprécier certaines sorties et annonces pouvant affecter à court, moyen et long terme l'avenir de l'internationalisation des cégeps. Tout d'abord, le rapport Demers sur l'offre de formation collégiale recommande au gouvernement de miser sur l'attraction d'étudiants étrangers. Selon ce rapport, les questions relatives à l'épreuve uniforme en langue d'enseignement ainsi qu'à la formation générale, qu'on perçoit comme des obstacles à l'intégration d'étudiants étrangers, devraient faire l'objet d'une réflexion à court terme, une réflexion que la Fédération des cégeps n'a pas cru bon d'inscrire à l'ordre du jour de son dernier congrès.

De même, cet automne, le gouvernement Couillard s'est entendu avec le président de la France afin de revoir les modalités de l'entente de réciprocité qui liait le Québec et la France sur les droits de scolarité. L'entente stipule que les étudiants français continueront de bénéficier d'un traitement préférentiel, mais les paramètres de l'entente restent à négocier. De la même façon, le récent rapport du Chantier sur le financement des universités recommande aussi au gouvernement de revoir à la hausse les droits de scolarité exigés aux étudiants étrangers. Est-ce que cette nouvelle donne aura une influence indirecte sur l'attractivité du réseau collégial auprès des étudiants étrangers et particulièrement auprès des étudiants français? Vous avez deviné, le congrès de la Fédération des cégeps a préféré ne pas en discuter...



SECURITE D'EMPLOI

GRAS DUR?!

Le tiers des employé-es de l'État gagnent en moyenne 25 000 \$ par année.

Même en incluant leur régime de retraite et autres avantages sociaux, pour des emplois comparables, les salariés du secteur public gagnent 8,3% de moins que les autres travailleurs québécois.

Depuis 25 ans, les salariés du secteur public ont perdu 10% de leur pouvoir d'achat.

**FRONT
COMMUN
2015**
FRONTCOMMUN.ORG

SÉCURITÉ D'EMPLOI?!

35% des salarié-es de l'État, soit 190 000 personnes, occupent un emploi précaire et n'ont aucune sécurité d'emploi.

Moins de la moitié (48%) des employés du secteur public occupent un poste régulier à temps complet.

Dans un contexte de rareté et de renouvellement de main-d'œuvre, personne n'est payé à rien faire...

**FRONT
COMMUN
2015**
FRONTCOMMUN.ORG

GRAS DUR

MOINS CHER

PAS D'ARGENT?!

PAS D'ARGENT?!

Si on appliquait aujourd'hui le régime fiscal d'il y a 20 ans, le Québec aurait 4 milliards de dollars en plus dans son budget chaque année.

Le Québec pourrait augmenter ses revenus sans toucher la classe moyenne en ajoutant un palier d'imposition pour les plus riches et un seuil minimum d'impôt pour les entreprises.

**FRONT
COMMUN
2015**
FRONTCOMMUN.ORG

MOINS CHER?!

4 milliards de dollars : ce sont les économies que nous pourrions réaliser en mettant fin aux partenariats publics-privés des centres hospitaliers universitaires; c'est aussi la somme des dépassements de coûts du CHUM et du CUSM.

Selon le Vérificateur général du Québec, la sous-traitance de nos services publics au secteur privé coûte jusqu'à deux fois plus cher.

**FRONT
COMMUN
2015**

ÉGOÏSTES

ÉGOÏSTES?!

Les salarié-es du secteur public se battent pour des services publics universels et accessibles pour l'ensemble de la population.

Si les conditions de travail sont moins intéressantes dans le secteur public que dans le privé, qui voudra encore travailler dans le réseau public de santé et d'éducation au cours des prochaines années?

À coups de décrets et de gels salariaux, les salarié-es du secteur public, dont 75% sont des femmes, ont fait leur part de sacrifices plus d'une fois.

**FRONT
COMMUN
2015**

CADILLAC?!

Depuis 1982, les coûts du régime sont assumés à 50% par les salarié-es du secteur public.

En moyenne, la rente d'un retraité est d'environ 19 000 \$ par année. Bonjour la retraite dorée!

**FRONT
COMMUN
2015**
FRONTCOMMUN.ORG

CADILLAC

FEC
CSQ

L'austérité contre les femmes

Pourquoi un tel titre ? Pour une raison statistique, d'abord, mais aussi parce que l'analyse différenciée selon les sexes révèle que, dans un monde où l'égalité n'est toujours pas atteinte, hommes et femmes ne seront pas affectés de la même façon par les mesures d'austérité. Voyons voir...

Lucie Piché

Coordonnatrice du Comité de la condition des femmes (CCF-FEC)

Les services publics et parapublics québécois sont des secteurs d'emplois largement féminisés. Les données du Conseil du trésor révèlent en effet que les femmes constituaient, en 2012, 58 % de l'effectif régulier de la fonction publique. Si l'on intègre les emplois du parapublic, la proportion de femmes augmente encore, puisque ce dernier secteur comprend des catégories d'emplois où l'on observe une très forte féminisation (petite enfance, enseignement au primaire, soins infirmiers, etc.). C'est ce qui explique qu'on évalue à 75 % la proportion des femmes œuvrant dans les secteurs public et parapublic. Si trois postes sur quatre sont occupés par des femmes, celles-ci risquent manifestement de faire davantage les frais des multiples compressions annoncées : coupures de postes, alourdissement de la tâche en raison de l'attrition, précarisation accrue, etc. Ces emplois de qualité, syndiqués, ont pourtant historiquement permis aux femmes d'avoir accès à de meilleures conditions de travail en réduisant, notamment, les écarts de salaires entre les sexes.

Avec la privatisation de certains services publics, le risque est grand, souligne le sociologue Francis Fortier, que la situation économique des femmes se détériore, ne serait-ce que parce que les écarts de salaires entre hommes et femmes sont plus grands dans le privé et ce, malgré la *Loi sur l'équité salariale*¹. Il en a pour preuve une étude effectuée dans une trentaine de pays européens qui révèle que la réalité des femmes s'est détériorée depuis la mise en place des mesures d'austérité qui ont suivi la crise de 2008 : stagnation du taux d'emploi après des années de croissance, écarts persistants en termes de salaires et de régimes de retraite, dégradation des conditions de travail². Face à de tels constats, une analyse « genrée » des mesures d'austérité québécoises devrait s'imposer, soutient ce chercheur, afin d'évaluer si elles auront, elles aussi, un impact différencié selon les sexes et si elles ne risquent pas de faire reculer les acquis des dernières décennies en matière d'équité entre les sexes³.

Les femmes doublement affectées

Parce qu'elles sont les principales usagères des programmes sociaux, les femmes sont doublement affectées par les mesures d'austérité et c'est pourquoi une analyse intégrant le genre est d'autant plus importante. Rappelons ici qu'elles utilisent deux fois plus les services de santé que les hommes, que ce sont elles qui bénéficient principalement des politiques familiales et qui, par ailleurs, agissent le plus souvent à titre de proches aidants. Comme le soulignait récemment la Fédération des femmes du Québec, « les programmes sociaux et les services publics compensent pour l'inégalité des charges sociales supportées par les femmes pour le bien-être de la famille et des communautés et réduisent les discriminations qu'elles subissent »⁴. En se désinvestissant des programmes d'aide et de soutien, le gouvernement handicape les femmes dans leur capacité à concilier famille, travail et études, déplore la Fédération.

Pensons simplement à l'abolition de l'universalité du programme de garderie que propose le gouvernement. Toutes les études démontrent pourtant que le réseau des CPE a eu un effet positif sur le travail salarié des femmes. On observe en effet que « le taux d'activité des femmes est passé de 63 % à 75 %, de 1997 à 2011, soit depuis la création du réseau de places à contribution réduite »⁵ et que ce sont les mères de jeunes enfants qui forment les plus forts contingents des nouvelles venues sur le marché du travail. Cette intégration massive des femmes en emploi a par ailleurs généré des revenus importants pour l'État. En 2008 seulement, 70 000 femmes ont intégré le marché du travail, comme l'a révélé l'étude de Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, de l'Université de Sherbrooke. Les impôts payés par ces nouvelles travailleuses ont permis à l'État de « récupérer 2,4 milliards par la bande. C'est bien au-delà du coût net du programme, qui était de 1,6 milliard en 2008 »⁶. La même étude révèle aussi que le nombre de foyers monoparentaux vivant de l'aide sociale a diminué de moitié pendant la même période.

Le Conseil du statut de la femme (CSF) s'est d'ailleurs dit préoccupé par les modulations proposées pour les services de garde, rappelant que dans 70 % des couples, ce sont les femmes qui gagnent des revenus moindres et que les mères sont

conséquemment plus susceptibles de « remettre en question leur choix de vie et ainsi sacrifier leur autonomie financière »⁷. Or, la ministre de la Famille, Francine Charbonneau, avait récemment qu'elle n'avait pas pensé vérifier auprès du CSF l'impact des modifications proposées sur les femmes. Cet aveu constitue un bel exemple de ce que des chercheuses canadiennes ont identifié comme étant un processus de « *degendering* », soit un retrait des préoccupations liées au genre dans l'élaboration des politiques sociales, alors que l'égalité n'est toujours pas atteinte⁸.

En faisant l'économie de la question du genre, les mesures d'austérité voilent donc leurs impacts spécifiques sur les femmes, à la fois comme travailleuses et comme usagères. Dans ce dernier cas, la réduction du filet de sécurité sociale risque d'augmenter un peu plus l'assignement prioritaire des femmes à la prise en charge de personnes, note Francis Fortier. On pense aux enfants, bien sûr, mais aussi aux personnes malades, handicapées ou en perte d'autonomie.

On comprendra mieux, à la lumière de ces quelques éléments, la pertinence de la thématique de la Journée internationale des femmes du prochain 8 mars : *Femmes en marche pour l'égalité – Solidaires contre l'austérité!*



1. Francis Fortier, « Reculer 40 ans en arrière avec l'invisibilité du genre », billet publié sur le blogue de l'IRIS, 1^{er} août 2014, <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/reculer-40-ans-en-arriere-avec-linvisibilite-du-genre>.
2. Lobby européen des femmes, *Women's Watch 2012-2013*, <http://www.womenlobby.org/publications/reports/article/women-s-watch-2012-2013?lang=fr>.
3. Voir aussi Marie-Ève Cloutier, « Les femmes davantage touchées », *Le Devoir*, 22 novembre 2014, <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/424361/les-femmes-davantage-touchees>.
4. FFQ, « Qui au gouvernement défend les femmes? », Communiqué de presse, 6 octobre 2014, <http://www.ffq.qc.ca/2014/10/qui-au-gouvernement-defend-les-femmes/>.
5. Radio-Canada, « Fin des garderies à 7 \$: l'économiste Pierre Fortin craint le retour des femmes à la maison », 21 novembre 2014, <http://m.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2014/11/21/002-economiste-crainte-femmes-retour-maison-garderies-tarif-reduit-fin.shtml>.
6. Stéphanie Grammond, « Les garderies à 7 \$ sont rentables pour le Québec », *La Presse*, 13 avril 2012.
7. CSF, « Hausse de la contribution parentale dans les services de garde. Des mères gagnant des salaires moindres seront-elles tentées de retourner au foyer? », Communiqué de presse, 24 novembre 2014, <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/communique-hausse-de-la-contribution-parentale-dans-les-services-de-garde.pdf>.
8. Janine Brodie et Isabella Bakker, *Where are the Women? Gender Equity, Budgets and Canadian Public Policy*, C.C.P.A., Ottawa, 2008.

FEMMES EN MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ

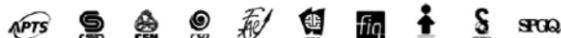
Journée internationale des femmes
8 mars 2015



SOLIDAIRES CONTRE

L'AUSTÉRITÉ!

Le Collectif 8 mars :



Les cégeps malades de la gestion

PREMIERS CONSTATS SUR L'IMPLANTATION DE L'ASSURANCE QUALITÉ

Afin de dénoncer les effets dévastateurs de la culture de la performance et de la compétition dans le monde du travail, le sociologue Vincent de Gaujelac publiait en 2009 un ouvrage au titre très évocateur : « La société malade de la gestion ». Or, alors que la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) fera elle-même un premier bilan de l'implantation de l'assurance qualité dans le réseau collégial au début de l'année 2015, il est indispensable de continuer à s'interroger sur les bien-fondés de cette opération, amorcée depuis l'hiver 2013.

Pierre Avignon

Conseiller information et recherche FEC-CSQ

Outre les échanges qui ont eu lieu au sein des instances de la FEC (Conseil général et comité de vigilance), et qui ont mené à une remise en question du modèle proposé par la CÉEC, le débat sur l'assurance qualité déborde le réseau collégial. D'une rencontre pré-Sommet sur l'enseignement supérieur sur ce thème en 2012 à une publication de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS), cette nouvelle vague gestionnaire ne laisse pas indifférent, au Québec comme ailleurs.

L'assurance qualité au collégial

La CÉEC propose d'évaluer l'efficacité des mécanismes d'assurance qualité mis en place par les cégeps eux-mêmes. La Commission viendra donc certifier que les cégeps mettent en place un système d'assurance qualité, plutôt que de l'évaluer elle-même, comme elle le faisait auparavant. Dorénavant, c'est un comité d'experts composé de personnes du réseau qui effectuera un audit tous les cinq ans à partir d'un rapport déposé par les cégeps.

En résumé, les collèges devront démontrer comment ils évaluent et qu'est-ce qu'ils proposent pour améliorer la mise en œuvre des quatre éléments suivants : la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA), la politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIÉP), le plan de réussite et le plan stratégique. Rappelons ici que tous ces plans et politiques sont prescrits par la *Loi sur les collèges* ou le *Règlement sur le régime des études collégiales* depuis plusieurs années. La nouveauté repose donc sur l'augmentation des mécanismes de vérification interne pour la mise en œuvre et l'amélioration de ces exigences.

Les constats du Syndicat des professeurs du Cégep de Sainte-Foy (SPCSF)

Le Cégep de Sainte-Foy a été parmi les quatre premiers cégeps qui, dès l'automne 2014, ont subi l'audit de la CÉEC. Parmi les principales critiques exprimées lors des travaux menés par la direction pour rédiger son rapport, notons les suivantes : la trop grande importance des ressources allouées à l'assurance qualité alors que les cégeps subissent, cette année encore, d'importantes compressions budgétaires, le manque de consultation des assemblées départementales et, enfin, le renforcement de modalités et d'outils de contrôle interne et de reddition de comptes. Pour Nadine Bédard-St-Pierre, présidente du SPCSF, « outre les critiques générales que nous avons pu formuler à la CÉEC, il nous semble que les directions de cégep agissent de manière contradictoire. D'un côté, elles se disent favorables à la décentralisation et demandent plus d'autonomie locale, mais de l'autre, elles tentent de renforcer leur contrôle sur les départements et les programmes en limitant l'autonomie professionnelle, tant collective qu'individuelle. C'est deux poids, deux mesures ».

Les mécanismes mis en place par la direction pour mieux évaluer l'évaluation des apprentissages à partir des critères de justice et d'équité pour les étudiantes et les étudiants ont notamment eu des effets inquiétants. L'enjeu était de mettre en place de nouveaux mécanismes d'évaluation des instruments d'évaluation des apprentissages qui faisaient intervenir d'autres personnes que les collègues du département pour analyser les épreuves finales de cours à caractère synthèse. « Au final, qu'est-ce que tout cela apportera de plus aux étudiantes et étudiants? », s'interroge la présidente du SPCSF. « D'une part, la justice et l'équité ne doivent pas seulement être locales mais à l'échelle du réseau, ce qui plaide contre la décentralisation. D'autre part, ce n'est pas en augmentant nos tâches administratives et en standardisant nos pratiques que l'on améliorera pour autant la réussite étudiante », de conclure Nadine Bédard-St-Pierre.



Pouvoir des directions locales et accroissement des évaluations

Si le Cégep de Sainte-Foy a été parmi les premiers à passer à travers l'ensemble du processus de l'assurance qualité, d'autres directions, dont celle du Collège de Bois-de-Boulogne, semblent très fortement intéressées à s'engager à fond dans le virage assurance qualité de la CÉEC. En comparant les pratiques d'un cégep à l'autre sur ce sujet, on constate toutefois que les situations divergent. Il existe en effet une marge de manœuvre entre les prescriptions de la CÉEC envers les établissements collégiaux et ce que ces derniers décident réellement de mettre en œuvre. L'objectif de la Commission visant à évaluer les mécanismes d'assurance qualité des établissements semble parfois être dépassé par la volonté des directions de standardiser certaines pratiques, dont celles des enseignantes et enseignants, mais également de vouloir s'inscrire dans un modèle compétitif de comparaison entre cégeps ou de « benchmarking ».

Si les membres de la FEC-CSQ ont décidé de ne pas appeler au boycottage du travail sur l'assurance qualité dans leur collège respectif, ce n'est donc pas pour « laisser faire », mais davantage pour tenter de limiter les dégâts. Parallèlement à cela, la Fédération continuera de demander une transformation en profondeur du mandat de la CÉEC qui, selon elle, a perdu sa légitimité dans le nouveau cadre d'exercice de ses fonctions. Une des avenues à envisager serait le retour d'un Conseil des collèges, comme cela existait avant la réforme de 1993. Outre cette critique, le travail mené sur ce sujet dans les milieux démontre l'importance accordée à l'autonomie professionnelle par les professeures et professeurs de cégep. La nécessité de surveiller davantage le contenu des grandes orientations des cégeps, incluses dans les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes et des apprentissages ainsi que dans les plans de réussite et stratégique, apparaît également incontournable. Cela permettra de promouvoir une vision humaniste (et d'ailleurs non quantifiable) d'une éducation de qualité et de défendre également les conditions d'exercice de la profession enseignante.

Pour en savoir plus sur l'assurance qualité

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC), Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. Orientations et cadre de référence, Gouvernement du Québec, mars 2013.

Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ), L'assurance qualité à l'enseignement universitaire : une conception à promouvoir et à mettre en œuvre, février 2012.

Damon, Julien, « La fièvre de l'évaluation », Revue Sciences humaines, no 208, octobre 2009.

Martin, Éric et Maxime Ouellet, La question de l'assurance qualité débarque au Québec, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), novembre 2012.

Martin, Michaela et Antony Stella, Assurance qualité externe dans l'enseignement supérieur : les options, UNESCO, 2007.

Rapport sur l'offre de formation collégiale (Demers)

PROPOSITION ADOPTÉE, CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FEC-CSQ, 13 NOVEMBRE 2014

Le mandat du chantier de travail sur l'offre de formation collégiale, défini par le gouvernement du Parti québécois, visait à assurer l'accès, la complémentarité et la viabilité des programmes d'études collégiales. Or, tant le contenu que le contexte de publication du rapport final, par le ministre Bolduc à l'automne 2014, ont incité la Fédération à adopter la recommandation suivante.

Le Conseil général de la FEC-CSQ se prononce contre les recommandations suivantes du rapport final ne venant pas répondre directement aux besoins des cégeps de région tout en remettant en question l'intégrité du réseau et la valeur du DEC :

- la possibilité d'obtenir un DEC par cumul d'AEC ;
- l'élaboration locale par les collèges d'une ou deux compétences ;
- la création d'un certificat d'études collégiales techniques (CECT) n'incluant pas la formation générale ;
- la remise en question du contenu de la formation générale obligatoire et de l'existence de l'épreuve uniforme de français.

Le Conseil général mandate la Fédération à l'effet de poursuivre ses actions en faveur du soutien aux programmes en difficulté et aux cégeps de région en travaillant à une mise à jour de nos propositions qui reprendrait certaines propositions contenues dans le rapport d'étape et le rapport final.

Cette mise à jour devra se préoccuper plus particulièrement :

- de la promotion nationale des programmes d'études techniques, mais également de la valorisation du travail des techniciennes et techniciens ;
- du soutien au développement local et régional et aux politiques d'occupation du territoire ;
- de la promotion de la formation générale dans l'ensemble des programmes ;
- de l'intégrité du réseau et de la valorisation du DEC ;
- d'un meilleur financement du régulier et de la formation continue pour favoriser l'accès et la réussite des jeunes et des adultes sans diminuer les exigences à atteindre pour l'obtention du diplôme ;
- des conséquences du déploiement de la formation à distance dans le réseau collégial ;
- et de la priorisation, parmi l'ensemble des recommandations, de celles portant sur la mobilité étudiante.

Sur le même sujet : « Un rapport qui finit mal? » <http://fec.csq.qc.net/nouvelles/actualites/actualite/news/50834/index.html>

Deux jours pour le leadership jeunesse Mouvement EAV-EVB

Les Deux jours pour le leadership jeunesse ont eu lieu les 9 et 10 octobre 2014 et se sont déroulés sous le thème de « On s'engage ». L'événement était coorganisé par le mouvement EVB-CSQ et la Fondation Monique-Fitz-Back, avec l'appui d'autres partenaires. Rappelons que neuf collèges sont maintenant affiliés au mouvement EVB-CSQ dont la mission est d'éduquer pour un avenir viable et de promouvoir les valeurs d'écologie, de pacifisme, de solidarité et de démocratie.

Louise Noël

3^e vice-présidente à la FEC

Responsable politique pour le mouvement EVB-CSQ

Ce qui m'a le plus impressionnée pendant ces deux jours, c'est la formidable énergie dont ont fait preuve tous ces jeunes participants et participantes de niveau secondaire et provenant des différentes régions du Québec. Depuis le printemps dernier, ils ont préparé cette activité, ont participé pleinement aux conférences et ateliers offerts pendant les deux jours de rencontre, ont « bu » les paroles prononcées par nos illustres invités, Jean Lemire, biologiste et cinéaste, et David Suzuki, généticien et icône canadien pour la protection de l'environnement. Pour terminer cette aventure, ils vont assurément se propulser dans l'année 2015 avec une telle force d'engagement qu'ils pourront apporter des changements majeurs dans leur milieu respectif.

Pendant la journée du 9 octobre, tous les participants et participantes ont pu assister à deux conférences sur le thème: *Les raisons de s'engager*. Ils ont ensuite participé à trois ateliers sur le thème: *Les moyens de s'engager*. De plus, ils ont eu

accès à un grand nombre de kiosques regroupant des partenaires du mouvement EVB-CSQ.

La session nationale EAV-EVB s'est tenue dans la matinée du 10 octobre. D'entrée de jeu, Marc Nantel, 1^{er} vice-président et responsable politique pour le mouvement EVB-CSQ, a fait un survol des différents enjeux majeurs sur les plans social et syndical pour l'année 2014-2015, en soulignant les impacts de l'action des différents gouvernements en place. Il a terminé son allocution quelque peu pessimiste sur une note très positive en affirmant que le mouvement EVB-CSQ, encadré par ses quatre valeurs, sera la clé qui permettra à nos jeunes de mieux comprendre le monde où ils vivent et davantage s'exprimer afin de sauvegarder les richesses naturelles de notre planète.

Dominique Bernier, conseillère EVB-CSQ, a quant à elle procédé officiellement au lancement du site onsengage.org, une communauté virtuelle par et pour les jeunes. Via ce site, tous auront la possibilité d'échanger et de mettre de l'avant les réalisations qui vont contribuer à un monde qui mettra davantage l'accent sur les quatre valeurs EVB-CSQ: écologie, pacifisme, solidarité et démocratie.

Priorités et actions EVB-CSQ pour l'année 2014-2015:

- consolider le mouvement EVB-CSQ avec ses 1 400 établissements inscrits;
- soutenir les responsables EVB-CSQ à tous les échelons;
- poursuivre les différents partenariats déjà en place;
- renforcer les actions en région;
- reconnaître les bons coups.

Travaux en cours:

- refonte du relevé de réalisations;
- reconnaissance EVB-CSQ pour les établissements membres depuis 10, 15 ou 20 ans;
- compensation des GES pour les trois sessions nationales EAV-EVB et les deux CG-CSQ;
- proposition d'une politique type de développement durable (EAV) pour les établissements;
- profils EVB du préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire.



Les bénévoles avec David Suzuki

Tout ce qui précède m'a emballée, mais la dernière activité avec les jeunes de ma région m'a permis de constater combien était grande la motivation de ces jeunes de niveau secondaire. À tour de rôle, de petits groupes de jeunes ont pris la parole afin de nous expliquer le projet qui leur tenait à cœur. De tous ces petits bijoux, un projet a été sélectionné pour chacune des valeurs rattachées au mouvement EVB-CSQ. Lors de la rencontre avec Messieurs Lemire et Suzuki en après-midi, cinq jeunes sont venus décrire les projets devant les 100 personnes présentes au PEPS. J'ai maintenant la conviction que ces jeunes ont déjà compris les raisons de s'engager, ils découvrent avec notre aide les moyens de le faire et ils se mettront en action pour l'année qui vient.

Et pour ce qui est des adultes présents, je suis persuadée que toute cette aventure nous aura donné des ailes!!!

Pour en savoir plus

Visitez le site suivant pour connaître le contenu sommaire des différents ateliers, conférences et kiosques qui ont eu lieu lors des *Deux jours pour le leadership jeunesse*. Les personnes ressources y sont également identifiées ainsi que leurs coordonnées.

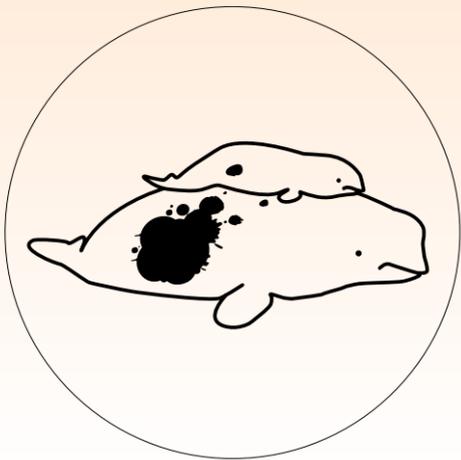
<http://www.evb.lacsq.org/evenements/colloques-ou-evenements-anterieurs/deux-jours-pour-le-leadership-jeunesse-et-la-conference-de-david-suzuki/>

Visitez les sites de David Suzuki et Jean Lemire, conférenciers invités: www.latourneebleueterre.ca www.fondationsedna.org/

Allez sur le site suivant pour voir l'article multimédia produit par Guillaume Simard, professeur au cégep de Sainte-Foy. Vous y trouverez notamment l'intervention de 10 minutes de David Suzuki. atomrace.com/blogue/environnement/2014/10/david-suzuki-et-la-releve

Projet d'oléoduc Énergie Est de Transcanada

DÉCISIONS DE LA DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL TENUE LES 10, 11 ET 12 DÉCEMBRE 2014, À MONTRÉAL (CSQ)



CONSIDÉRANT:

- la nécessité de diminuer notre dépendance au pétrole;
- que l'exploitation des sables bitumineux émet de 3 à 5 fois plus de tonnes de gaz à effets de serre que le pétrole conventionnel;
- que les projets d'oléoducs d'Enbridge et de Transcanada visent l'acheminement du pétrole des sables bitumineux par les voies maritimes et terrestres du Québec;
- la dangerosité d'inverser le flux de la ligne 9B d'Enbridge;
- les risques environnementaux reliés au transport par oléoducs du bitume non conventionnel;
- que ces risques touchent également la santé humaine et animale;
- la nécessité de protéger l'accès à l'eau potable, les cours d'eau et les terres agricoles;

Il est résolu par le Conseil général:

- Que la CSQ s'oppose au projet d'inversement du flux de la ligne 9B d'Enbridge;
- Que la CSQ s'oppose au projet d'oléoduc Énergie Est de Transcanada;
- Que la CSQ s'oppose à la construction d'un port pétrolier sur les rives du fleuve Saint-Laurent, afin d'y sauvegarder la biodiversité marine;
- Que la CSQ invite les autres organisations de la CSQ à se positionner sur ces enjeux.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



[facebook.com/feccsq](https://www.facebook.com/feccsq)



@FECCSQ



fec.csq.qc.net

L'ENJEU EXPRESS
Volume 9, Numéro 1
Janvier 2015

Publication officielle
de la Fédération
des enseignants
et enseignants de CEGEP
(FEC-CSQ)

Siège social :
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1L 6P3
Téléphone: 514 356-8888
Télécopie: 514 354-8535
Courriel: fec@csq.qc.net
Site Web: fec.csq.qc.net

Rédacteur en chef:
Pierre Avignon
Comité de rédaction :
Pierre Girouard
Secrétariat: Sophie Domingue
Design graphique:
Denis Bernard
Illustration: Paul Bordeleau

Photo: François Beaugard,
Pascal Rathé et Guillaume Simard
Graphisme: Interscript inc.
Responsable de la production:
Johanne Boucher
Impression: Transcontinental
Tirage: 2 700 exemplaires
Dépôt légal: Bibliothèque
nationale du Québec

